



COMPAGNIE
EUROPÉENNE
DE GARANTIES
ET CAUTIONS

OLIVIER BRUN IMMOBILIER
Monsieur Olivier BRUN
CABINET EASY NICE
28 rue Paul Bounin
06100 NICE

La Défense, le 21 avril 2020

Votre n° de client Socamab : 25563

Votre interlocuteur dédié : Corinne DELAGARDE
Tél : 01 58 19 07 98
E-mail : corinne.delagarde@c-garanties.com

Objet : Renouvellement 2020

Monsieur,

Nous accusons réception des documents suivants :

- ❖ Une attestation de pointe des fonds détenus en matière de syndic de copropriété, établie par un Expert-comptable
- ❖ Règlement de la cotisation des garanties financières
- ❖ Règlement de la cotisation de la responsabilité civile
- ❖ Une copie recto-verso de la carte professionnelle
- ❖ Les conditions particulières de syndic de copropriété

Après examen de votre dossier, vous trouverez ci-joint, les attestations de garantie financière pour l'année 2020 ainsi que les factures acquittées.

Vous recevrez, sous pli séparé, les certificats de garantie financière devant être affichés dans vos locaux, en application des dispositions de l'article 93 du décret du 20 juillet 1972.

Pour la bonne ordonnance de votre dossier au titre du KYC, nous restons dans l'attente de la carte d'identité du dirigeant.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'assurance de toute notre considération.

Corinne DELAGARDE
Chargée de relation clientèle expert



COMPAGNIE
EUROPÉENNE
DE GARANTIES
ET CAUTIONS

ATTESTATION DE GARANTIE

(Décret n° 72-678 du 20 juillet 1972)

Nous soussignés Compagnie Européenne de Garanties et Cautions - 16, rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 La Défense Cedex - Entreprise régie par le Code des Assurances - 382 506 079 RCS Nanterre

Attestons qu'une garantie financière d'un montant de :

1 091 111 €

(un million quatre-vingt onze mille cent onze euros)

a été donnée par notre Compagnie à :

**OLIVIER BRUN IMMOBILIER (SARL)
OBI
527 Chemin Thomas Garbies
06610 LA GAUDE**

représentée par :

Monsieur BRUN Olivier Gérant

Au titre de son activité de syndic de copropriété

Contrat n° : 25563SYN191

La présente attestation est valide à compter du **01 janvier 2020** jusqu'au **31 décembre 2020** et sous réserve de la délivrance de la carte professionnelle par la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Fait à La Défense, le 21 avril 2020

La directrice générale



COMPAGNIE
EUROPÉENNE
DE GARANTIES
ET CAUTIONS

ATTESTATION DE GARANTIE

(Décret n° 72-678 du 20 juillet 1972)

Nous soussignés Compagnie Européenne de Garanties et Cautions - 16, rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 La Défense Cedex - Entreprise régie par le Code des Assurances - 382 506 079 RCS Nanterre

Attestons qu'une garantie financière d'un montant de :

1 091 111 €

(un million quatre-vingt onze mille cent onze euros)

a été donnée par notre Compagnie à :

**OLIVIER BRUN IMMOBILIER (SARL)
OBI
527 Chemin Thomas Garbies
06610 LA GAUDE**

représentée par :

Monsieur BRUN Olivier Gérant

Au titre de son activité de syndic de copropriété

Contrat n° : 25563SYN191

La présente attestation est valide à compter du **01 janvier 2020** jusqu'au **31 décembre 2020** et sous réserve de la délivrance de la carte professionnelle par la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Fait à La Défense, le 21 avril 2020

La directrice générale



La Défense, le 21/04/2020

OLIVIER BRUN IMMOBILIER
CABINET EASY NICE
28 rue Paul Bounin
06100 NICE

A l'attention de M. BRUN Olivier

Facture PRIME RENOUVELLEMENT

Client n° 25563
N° de facture : F2003071
RUM : PRADB25563001
ICS : FR17ADB420587
Période couverte : 01/01/2020 au 31/12/2020

| Numéro de contrat | Nature du contrat | Base de calcul | | Montant des commissions et cotisations (TTC) | Prélèvement |
|--------------------------------|------------------------------------|--------------------|--|--|---------------------------|
| | | Taux moyen d'appel | Assiette | | |
| Cotisations d'assurance | | | | | |
| 25563RCP191 | ASSURANCE RCP2 = 2 M€ | | Votre CA Gestion déclaré N-2 : 0,00 € | 891,00 € | prélèvement le 03/05/2020 |
| | 2 000 000 | | Votre CA Syndic déclaré N-2 : 231 367,00 € | | |
| | GENERALI AL591311 | | Votre CA Transaction déclaré N-2 : 0,00 € | | |
| 25563_PJ191 | PROTECTION ET ASSISTANCE JURIDIQUE | | Votre CA déclaré N-2 : 231 367,00 € | 150,00 € | prélèvement le 03/05/2020 |
| | EPJ AC484198 | | | | |
| Frais | | | | 0,00 € | |
| Total (TTC) | | | | 1 041,00 € | |

N° TVA intracommunautaire FR 0438250607900054

avec la mention Activité exonérée de TVA en application de l'article 261 C 2° du code général des impôts

(1) Conformément à la loi n° 92.1442 du 31/12/1992, toute somme non payée à 30 jours fin de mois date de facture porte intérêts à hauteur d'un taux égal à une fois et demi le taux légal, sans formalité préalable. Aucun escompte n'est accordé en cas de règlement anticipé.

Important : merci de joindre ce papillon à votre règlement

✂

Zone réservée à la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions

Client n° 25563

Date de paiement -----

Compagnie Européenne de Garanties et Cautions - 16, rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 La Défense Cedex - Téléphone : +33 1 58 19 85 85
Société anonyme au capital de 160 995 996 euros - Entreprise régie par le Code des Assurances - 382 506 079 RCS Nanterre - APE 6512 Z - TVA : FR 043 825 060 79

GROUPE BPCE



La Défense, le 21/04/2020

OLIVIER BRUN IMMOBILIER
CABINET EASY NICE
28 rue Paul Bounin
06100 NICE

A l'attention de M. BRUN Olivier

Facture PRIME RENOUVELLEMENT

Client n° 25563
N° de facture : F2003072
RUM : PRADB25563001
ICS : FR17ADB420587
Période couverte : 01/01/2020 au 31/12/2020

| Numéro de contrat | Nature du contrat | Base de calcul | | Montant des commissions et cotisations (TTC) | Prélèvement |
|---------------------------------|-----------------------|--------------------|-----------|--|---------------------------|
| | | Taux moyen d'appel | Assiette | | |
| Commissions de garanties | | | | | |
| 25563SYN191 | SYNDIC DE COPROPRIETE | 0,50% | 1 091 111 | 5 455,56 € | prélèvement le 03/05/2020 |
| Remise commerciale | | 0,00% | | 279,00 € | |
| Frais | | | | 0,00 € | |
| Total (TTC) | | | | 5 176,56 € | |

N° TVA intracommunautaire FR 0438250607900054

avec la mention Activité exonérée de TVA en application de l'article 261 C 2° du code général des impôts

(1) Conformément à la loi n° 92.1442 du 31/12/1992, toute somme non payée à 30 jours fin de mois date de facture porte intérêts à hauteur d'un taux égal à une fois et demi le taux légal, sans formalité préalable. Aucun escompte n'est accordé en cas de règlement anticipé.

Important : merci de joindre ce papillon à votre règlement

✂

Zone réservée à la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions

Client n° 25563

Date de paiement -----

Compagnie Européenne de Garanties et Cautions - 16, rue Hoche - Tour Kupka B - TSA 39999 - 92919 La Défense Cedex - Téléphone : +33 1 58 19 85 85
Société anonyme au capital de 160 995 996 euros - Entreprise régie par le Code des Assurances - 382 506 079 RCS Nanterre - APE 6512 Z - TVA : FR 043 825 060 79